

Que dire de la troisième raison qui a inspiré le programme de M. Coyne? Quels ont été ses résultats par rapport à la dette des consommateurs depuis 1955? Le gouverneur de la Banque du Canada a exprimé, il y a deux ans, de graves doutes au sujet du fort accroissement des achats à crédit par le public canadien. Si je me souviens bien des chiffres, la dette des consommateurs, attribuable au crédit accordé aux acheteurs canadiens, s'établissait, en 1955, à 2.2 milliards de dollars environ. Aujourd'hui, elle n'atteint pas moins de 2.6 milliards, ce qui dépasse de 400 bons millions la donnée de 1955. Cela signifie tout simplement, monsieur l'Orateur, que la population du Canada a hypothéqué ses revenus futurs dans la mesure de 2.6 milliards de dollars, afin de satisfaire ses besoins présents sur l'accumulation immense de produits déjà existants et qui demandent des débouchés. Je dirai qu'aucun fait ne souligne plus le besoin impérieux de nouveaux concepts à l'égard de notre politique financière au Canada.

Nous, c'est-à-dire les créditistes, offrons ces nouveaux concepts. Notre doctrine financière peut résoudre le problème et rendre parfaitement inutile la politique de l'argent cher. Les députés doivent admettre que la ligne de conduite de M. Coyne a échoué sur toute la ligne. En effet, il a plutôt renforcé que diminué la tendance à l'inflation. Je me souviens qu'en 1955 l'une des raisons invoquées par M. Coyne pour mettre en vigueur une politique de restriction du crédit était la pénurie de main-d'œuvre au pays. Je crois qu'on peut dire maintenant, sans risquer de se tromper, que les auteurs de ce programme ne sauraient plus invoquer cet argument, car le Bureau fédéral de la statistique rapporte qu'en ce moment le nombre total de chômeurs au pays s'élève à 174,000, et que ce chiffre augmente constamment.

Nous accusons M. Coyne de nous refiler une politique de restrictions stupides, précisément à une époque où notre principal concurrent, la Russie, met tout en œuvre pour aller de l'avant à toute vapeur. Selon nous, une telle politique nous met dans une situation très dangereuse. Si je porte ces questions à votre attention, monsieur l'Orateur, c'est que le Gouvernement devra se montrer à la hauteur de la situation, et d'une façon très réaliste. Il devra préciser en termes non équivoques à la Banque du Canada qu'à compter de maintenant la politique financière du pays sera conçue par le Parlement. Tant que le Gouvernement n'aura pas expliqué ce point très clairement et demandé au Parlement de gratifier le pays d'une nouvelle politique financière réaliste, il ne pourra pas remplir ses promesses électorales. De

fait, tout ce que nous pourrions faire consistera à nous occuper de petites choses secondaires, jusqu'à ce que le Gouvernement gagne la bataille engagée avec la Banque du Canada.

Nous conseillons fortement au Gouvernement de faire une étude sérieuse et libre des propositions financières des créditistes. Je suis sûr qu'il y trouvera le fondement véritable qu'il faut pour l'établissement d'une politique de liberté au Canada. De plus, il trouvera, dans les méthodes que nous préconisons pour l'application de ce programme, le seul espoir de liberté individuelle qui s'offre au monde aujourd'hui. La plupart des programmes actuels privent l'individu de ses libertés et rétrécissent graduellement le champ des décisions qu'il peut prendre librement.

Étant donné que nous sommes si profondément convaincus à propos de cet état de choses et de la nécessité d'agir à l'égard de la politique de restriction monétaire, dont il n'est rien dit dans le discours du trône, et que nous ne pouvons accepter toute la portée de l'amendement qu'a proposé le chef du parti créditiste, amendement dont découle la nécessité du dirigisme socialiste, nous désirons proposer un contre-amendement. Voilà pourquoi, appuyé par le député d'Acadia (M. Quelch), je propose que

Que tous les mots après le mot "découlent" soient remplacés par les suivants:

Cependant, nous regrettons que rien dans le discours du trône n'indique que le Gouvernement a l'intention de demander au Parlement d'établir pour le Canada un programme financier méthodique et répondant aux besoins de l'heure qui orientera les opérations de la Banque du Canada, mettra rapidement fin au programme actuel de l'argent cher et fera efficacement échec à l'augmentation constante du coût de la vie.

Avant de me rasseoir (je dispose encore de trois ou quatre minutes), je dirai un mot au ministre de la Défense nationale (M. Pearkes) d'une question très importante qui m'a valu un grand nombre de télégrammes, venus de divers organismes de ma circonscription de Peace-River. Il s'agit du malheureux et tragique effondrement, l'autre jour, du pont qui traversait la rivière de la Paix dans les basses terres Taylor.

Cela a provoqué, naturellement, l'arrêt de la circulation sur la route de l'Alaska, depuis l'Alberta, à l'est, et la Colombie-Britannique orientale jusqu'à la région septentrionale de la Colombie-Britannique. L'écroulement du pont nous met en face de la nécessité d'assurer une autre route à la population de cette région.

Dans sa déclaration de l'autre jour, le ministre de la Défense nationale a mentionné qu'il étudierait la question d'une autre route.